



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **30 mai 2016**

Délibération n° 2016-1206

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association La cuisine du Web pour l'organisation de la 4^e édition de l'événement BlendWebMix à Lyon les 2 et 3 novembre 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : lundi 9 mai 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 1er juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Balas, Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vincendet.

Absents excusés : Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Barret (pouvoir à Mme Sarselli), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Mmes Laval (pouvoir à Mme Corsale), Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Vial (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 30 mai 2016**Délibération n° 2016-1206**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association La cuisine du Web pour l'organisation de la 4^e édition de l'événement BlendWebMix à Lyon les 2 et 3 novembre 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

BlendWebMix est une conférence annuelle sur le web, organisée par trois structures lyonnaises : La Cuisine du Web, la Communauté d'universités et d'établissements "Université de Lyon", le clust'R numérique.

La Cuisine du Web est une association, créée en 2012, qui vise à promouvoir la filière web en favorisant le développement de projets entrepreneuriaux. Avec près de 200 adhérents, ses principales missions sont d'assurer une représentativité de la filière, faire émerger des partenariats entre les acteurs et donner une dimension internationale aux projets des startups du secteur.

La Communauté d'universités et d'établissements "Université de Lyon" fédère 20 établissements, 500 laboratoires de recherche publics et privés et compte 13 300 chercheurs et 130 000 étudiants.

Enfin, le clust'R numérique est une association à vocation régionale, qui a été créée en 2008 et qui regroupe aujourd'hui plus de 460 membres. Sa mission est de fédérer et d'accompagner les acteurs rhônalpins du numérique.

Depuis 2014, le clust'R numérique a rejoint la Cuisine du Web et l'Université de Lyon en tant que coorganisateur de l'événement BlendWebMix.

L'événement BlendWebMix propose 2 jours de conférences, ateliers, rencontres à destination des différents acteurs de l'écosystème du Web (entrepreneurs, chercheurs, laboratoires de recherche, développeurs informatiques, investisseurs, etc.). Cette manifestation offre une approche transversale à l'ensemble des métiers du numérique autour des thèmes de la création, du marketing, de la recherche ou de la technique.

La volonté de croisements et de synergies entre les différents acteurs de la filière confère à l'événement un positionnement original et différent par rapport aux événements existants sur la thématique. La présence de l'Université de Lyon en tant que coorganisateur de l'événement permet de favoriser les sujets associant la recherche, tandis que l'implication du clust'R numérique permet de faire le lien avec les entreprises du secteur.

a) - Objectifs de la Métropole de Lyon

Le secteur du numérique est reconnu comme l'un des principaux leviers de compétitivité des territoires.

Dans le cadre de sa stratégie menée en direction de cette filière, la Communauté urbaine de Lyon avait choisi, en 2012, d'accueillir sur son territoire la conférence internationale WorldWideWeb (WWW 2012), congrès scientifique de haut niveau qui réunissait 2 000 participants internationaux.

Cette première conférence a été un élément déclencheur pour le territoire qui a pu constater, à l'occasion, l'émergence d'une communauté web en fort besoin de structuration et de visibilité.

Elle a également placé la Métropole lyonnaise sur la "scène web" internationale.

Pour maintenir cette dynamique, l'événement BlendWebMix a été créé en 2013 à Lyon avec l'ambition de devenir un événement annuel et reconnu bien au-delà du territoire sur la thématique du web, afin de capitaliser sur le rayonnement acquis par Lyon depuis la WWW 2012. Il s'agissait aussi de s'appuyer sur un écosystème lyonnais structuré.

Initialement portée par l'association La Cuisine du Web et co-organisé avec l'Université de Lyon, avec le soutien de la Métropole de Lyon, l'organisation de l'événement BlendWebMix s'inscrit dans une politique métropolitaine ambitieuse vis-à-vis du numérique et qui répond à un triple enjeu :

- valoriser le territoire métropolitain sur les thématiques numériques au niveau international et, par là même, contribuer à l'implantation d'entreprises du numérique sur le territoire de la Métropole,
- mettre en lumière l'attractivité de la Métropole grâce à la présence de tous les acteurs sur le territoire : professionnels de la formation, laboratoires, entreprises innovantes, réseaux d'entreprises, pôles de compétitivité, clusters, espaces de coworking web, etc.,
- positionner la Métropole comme territoire d'incubation et d'ancrage d'événements professionnels d'envergure nationale ou internationale à fort potentiel de développement, en articulation avec les filières d'excellences du territoire.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0431 du Conseil du 6 juillet 2015, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 97 000 € au profit de la Cuisine du Web pour la tenue, à Lyon, de la 3^e édition de l'événement BlendWebMix.

L'édition 2015 a confirmé son statut de première conférence web francophone organisée en France, véritable événement incontournable pour l'ensemble des professionnels de l'écosystème du Web et qui offre la possibilité de réunir dans un même lieu les différents acteurs du secteur. Cette 3^e édition affiche un bilan positif, tant au niveau de la fréquentation des participants qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des conférences.

L'édition 2015 de BlendWebMix a réuni 1 515 participants, soit une progression de la fréquentation de 12 % par rapport à 2014. Plus de 60 conférences et tables rondes ont été organisées autour de 118 intervenants sur des sujets transversaux liés aux technologies internet : communication digitale, entrepreneuriat, recherche et développement, etc. Cette édition a été l'occasion également de recevoir 40 enfants pour un atelier sur l'apprentissage du code web : le BlendWebKids.

La transversalité des sujets et les possibilités de réseautage professionnel durant l'événement sont particulièrement plébiscitées par les participants. Un questionnaire de satisfaction indique que 77 % des sondés recommanderaient BlendWebMix autour d'eux. Cette conférence est citée parmi les 10 lieux de réseautage professionnels en France selon le site Maddynews (site spécialisé sur le numérique et les startups).

L'événement a bénéficié d'une bonne couverture médiatique avec plus de 30 journalistes présents. Il a également été particulièrement relayé sur les réseaux sociaux, notamment via le site Twitter avec plus de 16 000 échanges (contre 14 000 en 2014).

c) - Programme d'actions pour l'année 2016 et plan de financement prévisionnel

La 4^e édition de BlendWebMix se tiendra les 2 et 3 novembre 2016 à Lyon, à la Cité Internationale Centre de Congrès. Les organisateurs espèrent enregistrer une nouvelle progression des entrées tout en maintenant l'organisation autour de 60 conférences et 120 intervenants.

L'action du BlendWebKids à destination des enfants sera reconduite pour cette édition 2016 et sera élargie aux collégiens. La Métropole travaille en lien avec les organisateurs sur l'élaboration de cet atelier, en cohérence avec ses propres actions en matière de numérique éducatif.

À l'image des trois premières éditions, durant 2 jours, les acteurs de la filière pourront développer leur réseau et les opportunités d'affaires, assister à des conférences sur les enjeux liés au web, participer à des ateliers pratiques pour développer leurs connaissances techniques et opérationnelles.

En écho à la labellisation de Lyon en tant que "Métropole French Tech", l'événement BlendWebMix permet de démontrer la capacité du territoire à fédérer la communauté web autour d'une rencontre annuelle. Il permet également de rendre lisible l'action de la Métropole sur la filière et de promouvoir la richesse de ce secteur.

Budget prévisionnel 2016

Recettes	Montant (en €)	Dépenses	Montant (en €)
vente de produits (entrées payantes)	132 576	location et aménagement d'espace (Centre de Congrès)	78 220
sponsors, stands partenaires	117 607	prestations générales (logistique, sécurité, etc.)	57 947
Métropole de Lyon	94 000	organisation de la soirée	5 000
		restauration	67 500
		conférenciers	21 400
		communication	43 500
		charges de personnel	70 616
Total	344 183	Total	344 183

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 94 000 € au profit de l'association La Cuisine du Web, dans le cadre de l'organisation de la 4^e édition de BlendWebMix en 2016 (en baisse de - 3 % par rapport à 2015) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 94 000 € au profit de l'association La Cuisine du Web, dans le cadre de l'organisation de la 4^e édition de l'événement BlendWebMix à Lyon, les 2 et 3 novembre 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association La Cuisine du Web définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 64 - opération n° 0P02O2797.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 1 juin 2016.